



COMMUNE DE TANNAY

DEMANDE D'AUTORISATION MUNICIPALE

(art.103 RLATC, art.68a RLATC et RPGA en vigueur)

Formulaire D

1_Adresse du bien concerné par les travaux

Rue :

N° :

1295 Tannay

N° Parcelle :

PPE ou copropriété :

oui

non

Locataire :

oui

non

Recensement architecturale :

oui (note : _____)

non

2_Propriétaire du bien-fonds / bâtiment

Nom :

Prénom :

Société :

Rue : NPA : Localité :

N° téléphone : E-mail :

3_Requérant avec procuration (si autre personne que le propriétaire)

Nom :

Prénom :

Société :

Rue : NPA : Localité :

N° téléphone : E-mail :

4_Auteur du projet (si autre personne que le propriétaire ou le requérant)

Nom :

Prénom :

Société :

Rue : NPA : Localité :

N° téléphone : E-mail :

5_Objet de la demande – descriptif des travaux envisagés

.....
.....
.....
.....



COMMUNE DE TANNAY

DEMANDE D'AUTORISATION MUNICIPALE

(art.103 RLATC, art.68a RLATC et RPGA en vigueur)

6_Typologie des travaux envisagés (veuillez cocher la case correspondant à votre projet)

6.1 EXTERIEUR

- Modifications des aménagements extérieurs, excavation et travaux de terrassement de minime importance et mouvements de terre ne dépassant pas la hauteur de 0.50 m et le volume de 10 m3.
- Fontaines, sculptures, œuvres d'art (au cas par cas).
- Stationnement de bateau, caravane et mobilhome non utilisés, pendant la saison morte.
- Abris pour vélos d'une surface maximale de 6 m2.
- Clôtures ne dépassant pas 1,20 m de hauteur, muret, réfection à l'identique de mur existant.
- Bûchers, cabanes de jardin ou serres d'une surface maximale de 10 m2, pergolas non couvertes d'une surface maximale de 12 m2.
- Installation de borne de recharge électrique pour véhicule.
- Démolition de minime importance au sens de l'art. 72d RLATC.

6.2 BATIMENT

- Réfection de façade (teintes des façades, peinture ou crépi de finition) *
- Remplacement de la couverture du bâtiment ou de son étanchéité *
- Tous travaux sur l'enveloppe du bâtiment (dépose de tuiles, pose d'une isolation en toiture sur un ou plusieurs pans, isolation intérieure ou décrépiage par façade) *

* En cas de travaux de rénovation de la toiture et/ou des façades, volets, cadres de fenêtre, soubassements, encadrements) merci de joindre le **formulaire D1** (**demande_approbation_materiaux_couleurs**)

- Travaux ordinaires d'entretien de bâtiment (volets ou stores, garde-corps, chéneau, etc.).
- Rénovations et rafraîchissements intérieurs avec redistribution légère de volume et de surface sans changement d'affectation des locaux.
- Réfection de cheminée existante, canaux existants.
- Remplacement du producteur de chaleur à l'identique.
- Remplacement de fenêtres, vitrines, portes.
- Remplacement des installations techniques à l'identique (ventilation, climatisation, si soumis à autorisation cantonale formulaires énergie à fournir).
- Installation de panneaux solaires aux conditions du droit fédéral (formulaire à fournir).

7_SIGNATURES :

Date :

Le propriétaire : Le requérant :

L'auteur des plans :

Les copropriétaires :
.....



COMMUNE DE TANNAY

DEMANDE D'AUTORISATION MUNICIPALE

(art.103 RLATC, art.68a RLATC et RPGA en vigueur)

Veillez joindre avec votre demande

Extrait cadastral avec indication en rouge des travaux envisagés et des distances aux limites de la parcelle ou au bâtiment.

Plans, coupe, ou esquisses du projet.

Photo de l'état existant, prospectus ou tout autre document utile à la bonne compréhension du projet (fiches techniques, etc.).

Diagnostic amiante pour les travaux concernant des constructions antérieures à 1991, consultez www.vd.ch/amiante.

La Municipalité peut exiger des documents complémentaires établis par un professionnel ou décider que votre projet nécessite une procédure ordinaire de permis de construire.
